

SANTÉ, EAU ET AIRFRANCE

Objectifs :

1. Eviter les AT, avoir un vrai regard sur la santé et sur le code du travail
2. Suivre la prestation avec Natur'O. Améliorer livraison, stockage et entretien
3. Favoriser le développement durable

DUMABIN Djenaro

Secrétaire du CHSCT

18 novembre 2010

Que dit le Code du Travail ?

« L'employeur doit mettre à la disposition des salariés de l'eau potable et fraîche (article R. 4225-2).

L'eau potable peut être distribuée au moyen d'appareils spécifiques qui doivent répondre aux conditions d'hygiène et de propreté. »

Réorganisation, améliorations et mises en conformité.

1. Eviter les AT et avoir un vrai regard sur la santé.

AT : La manipulation des recharges (18,9 kg pièce) est à proscrire au maximum afin d'éviter les AT. Seul le rechargement reste réalisable les bonbonnes étant stockées à proximité immédiate de l'appareil (fontaine électrique). Les recharges ne seront plus entreposées au hasard dans les couloirs, au sol, sous les tables ou les chaises. Il conviendrait de les entreposer dans des racks (*étagères* voir image 1).

Santé : Il est primordial que chaque agent puisse se réhydrater et ceci doit faire partie des priorités de l'employeur.

À savoir : Lorsque la sensation de soif apparaît, cela signifie que le corps est déjà déshydraté à hauteur de 5%.

En effet, il a été démontré chez l'adulte, que même une déshydratation modérée peut altérer considérablement les fonctions cognitives à savoir l'état de vigilance, la concentration et la mémoire à court terme.

Nous passons la majeure partie de nos journées au travail. Il n'y a aucune partie du corps qui ne dépende pas de l'eau : le cerveau, le cœur, le foie, les reins, les poumons, les muscles, le sang, la peau, etc. Le corps perdant continuellement de l'eau (entre 2,5 et 3 litres par jour) par l'exercice de ses fonctions normales (expiration, transpiration, évaporation, miction etc.) celle-ci doit être remplacée pour que le corps reste en bonne santé.

Les vacations durent en moyenne de 5 à 8 heures au cours desquelles il faut que l'hydratation puisse s'effectuer sans entrave et pour tous les services.

Au Passage, trop souvent, les recharges restent vides des jours durant et sans gobelets disponibles (voir image 2) sans que l'entreprise ne réagisse malgré les demandes. On ne devra plus répondre à un agent qu'il n'a qu'à récupérer des bonbonnes ailleurs ou de se débrouiller pour les gobelets car on aurait distribué des « mugs ».

2. Suivre la prestation avec Natur'O. Améliorer livraison, stockage et entretien À faire observer.

Au Pôle avion, les stocks sont entreposés en salle de repas Ro et acheminés par caddies en zone bag au même niveau et entreposés sur racks en métal qui existent déjà à KL et KR.

Attention :

Ne pas apporter plus de recharges que d'emplacements disponibles dans les racks au Pôle avion pour éviter le risque d'entreposer les recharges vides au sol, couloirs etc.

Au Fret le stock est entreposé à proximité du distributeur et une fréquence normale de remplacement est déjà observée.

Au Pole Client (Vente R1, Commandement et R2 Passage), le remplacement des stock vides est assuré par le prestataire (Natur'O) à chaque étage à raison de 6 recharges par localisation et seront **disposés sur des racks en métal** prévus à cet effet (3 recharges par rack) au prix de 74,46€/pièce. Demande d'installation d'une sonnette à PX pour les interventions extérieures.

	<i>Vente aéroport</i>	<i>Passage</i>	<i>Commandement</i>	<i>Total</i>
<i>Rack à installer</i>	2	2	2	6
<i>Coût</i>	148,92€	148,92€	148,92€	Coût de la mise en conformité : 446,76€

Au Siège : Couloir d'entrée Salle « Les Saintes » à la Jaille si on ne peut éviter d'entreposer les bouteilles vides au sol (image 3), il conviendrait installer un bloc rangement pour recharges (voir image 4) afin d'éviter tout accident.

Les petites grilles en plastique (supports à gobelets) qui font office de trop-plein, ne sont pas souvent nettoyées ni vidées et devront l'être (voir images 5, 6 et 7).

Le remplacement du circuit d'eau fraîche devra être effectué tous les 6 mois conformément à l'article 1.1 du contrat Natur'O. Une fiche de passage (comme pour des extincteurs par exemple) devra être apposée à proximité de chaque appareil (fontaine électrique) de la délégation Airfrance Pointe-À-Pitre afin qu'une traçabilité puisse exister quant à son entretien. La propreté des buses et du récepteur devra être contrôlée conformément au contrat d'entretien Natur'O (image 7, 8, 9 et 10)

3. Favoriser le développement durable

À savoir :

Une étude réalisée en 2007 par *TNO-Bouw* en Underground, Apeldoorn Pays-Bas pour le compte de *Stitching Disposables Benelux* démontre que le « **mug** » contribue 3 fois plus à la détérioration de l'environnement à cause de l'utilisation à outrance d'eau et d'agents nettoyants pour les laver.

Les conséquences sont un épuisement des matières premières abiotiques 20% plus élevées que pour le **gobelet en plastique**, une participation à l'augmentation de la toxicité pour les milieux humains, aquatiques et terrestres **50 fois plus élevée** que pour le gobelet en plastique, une oxydation photochimique **30% plus élevée**, une participation à l'eutrophisation de l'eau **50% plus élevée** et enfin une acidification de l'eau **35% plus élevée**.

Tout ceci sans compter les problèmes d'hygiène et d'impact sur le temps de travail des employés – 3 fois plus élevé que le gobelet jetable -, liés à son utilisation.

En conséquence : Il convient de s'assurer de la disponibilité permanente de gobelets. Nous avons ici l'occasion de sensibiliser au développement durable tout allant vers le bon sens. Apposer une affiche qui insiste sur la nécessité d'utiliser le même récipient par journée à chaque point de distribution (voir affiche développement durable).

Il faut participer à son recyclage ou à sa revalorisation. Communiquons sur cet impératif.

Un gobelet en plastique met plus de 150 ans à se dégrader...

Important :

Il est primordial d'avoir un interlocuteur pour le suivi, il faut désigner un service en charge de faire respecter les termes de cette organisation et aussi pour faire intervenir le SAV de Natur'O après toute anomalie rapportée. Le contact de cet interlocuteur AF et celui de Natur'O seront reportés sur les affiches.



1



2





4





6

7



8





10





**1 seul gobelet en plastique
met plus de 150 ans
à se dégrader...**

Aujourd'hui, je réutilise le même gobelet.

Natur'O: 0590 38 39 85

Interlocuteur AF: 0590 XX XX XX

Le CHSCT /
0690 33 77 00